

Yverdon-les-Bains, le 7 décembre 2020

Le Plan des Circulations d'Yverdon-les-Bains se précise

La Municipalité a pu présenter l'évolution du Plan des Circulations à l'occasion de la commission Urbanisme et Mobilité du 1^{er} décembre 2020, et plus particulièrement les mesures liées à la création du parking souterrain de la Place d'Armes. Les représentants de la Municipalité et de l'administration ont notamment expliqué les enjeux autour de la fermeture du goulet de la rue du Casino.

Lors de la réunion de la commission Urbanisme et Mobilité du 1^{er} décembre 2020, les premiers éléments du Plan des Circulations, élaboré par la Filière mobilité de la Ville, ont été présentés. La stratégie de celui-ci s'articulera essentiellement autour de trois axes : un nouveau schéma d'accessibilité au centre-ville et aux quartiers, la dissuasion du trafic de transit au centre-ville ainsi que la protection des cœurs de quartier et de la qualité de vie des habitants.

Le nouveau schéma d'accessibilité et les mesures de dissuasion du trafic de transit concerneront le secteur de la Place d'Armes. En plus des options déjà dévoilées en 2019, parmi lesquelles la création d'une zone de rencontre sur la rue des Remparts et la fermeture de la rue de l'Ancien-Stand au trafic individuel motorisé, de nouvelles mesures ont été étudiées.

Déjà envisagée par le projet d'agglomération, la fermeture du goulet de la rue du Casino, est une hypothèse favorablement retenue par la Municipalité. Elle pourrait être effective à l'horizon 2025, lorsque le nouveau parking de la Place d'Armes entrera en exploitation. La fermeture du goulet de la rue du Casino est également conditionnée à une réorganisation de l'offre en transports publics dans le secteur du centre-ville. Le réseau de bus dans sa globalité est actuellement à l'étude dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur des transports publics.

Les bénéfices attendus de la fermeture de ce tronçon sont les suivants :

- opportunité de valoriser plusieurs espaces publics du centre-ville ;
- contribution majeure à l'objectif de dissuasion du trafic de transit au centre-ville via la rue des Remparts ;
- optimisation du report du trafic de transit sur l'axe principal d'agglomération ;
- impact positif sur la place Pestalozzi et ses nombreuses terrasses, en la débarrassant des nuisances liées au trafic motorisé, y compris celui des bus ;

Ainsi, la quasi-totalité du trafic de transit sur la rue de la Plaine serait supprimé et seul le trafic d'accessibilité à cette importante poche d'habitations et de commerces serait conservé. Ceci permettrait de valoriser ce vaste espace bordé de bâtiments historiques et architecturalement intéressants, en offrant une rue agréable et sûre pour les habitants, les piétons et les clients des nombreux commerces (création de terrasses, aménagements d'espaces de détente, mise en place de végétation, ...). Le Château reprendrait, quant à lui, une place plus centrale au centre-ville.

Personnes de contact :

Valérie Jaggi Wepf, Municipale Sécurité publique et Mobilité, 079 377 41 12



Communiqué de presse

Pascal Pittet, Chef du service de la sécurité publique, 024 423 66 66